

langue iroquoise, qui rendit les services les plus signalés et illustra même le pays : nous parlons de Charles Le Moyne. Jusqu'alors on n'avait pas eu à Villemarie d'interprète assez capable pour négocier avec les Iroquois ; et cette année 1646, M. de Montmagny y envoya, très à propos, celui dont nous parlons, pour qu'on s'en servît dans les pourparlers avec ces barbares. Charles Le Moyne, venu de France en 1641, s'était d'abord engagé au service des Pères Jésuites, qui l'avaient conduit et entretenu pendant quatre ans au pays des Hurons, ainsi qu'un de ses oncles appelés Duchesne. Dans le séjour qu'ils y firent, ils acquirent une certaine habitude des langues sauvages, avantage qui les mit à même de servir ensuite utilement les Français. Aussi voyons-nous que Duchesne fut envoyé aux Trois-Rivières, et Charles Le Moyne à Villemarie, l'un et l'autre en qualité d'interprètes et de soldats. Ce dernier était né à Dieppe, paroisse Saint-Rémi (1), et ce fut, sans doute, sur ses invitations ou à son exemple, que plusieurs honnêtes familles de la même ville quittèrent la France et allèrent s'établir à Villemarie (2). Nous n'osons pas assurer qu'il ait été parent de Pierre Le Moyne, écuyer, qui, en 1602, était lieutenant général en l'amirauté de France, au siège de Dieppe ; mais nous ne craignons pas de dire qu'il s'est rendu plus illustre encore par ses belles qualités personnelles, par son courage et par celui de ses enfants, comme nous aurons occasion de le montrer dans la suite de cette histoire (3).

---

(1) Charles Le Moyne, fils de Pierre Le Moyne et de Judith Duchesne, fut baptisé dans l'église paroissiale de Saint-Remy de Dieppe, le 2 août 1626, et reçut le nom de Charles, que lui imposa honorable homme Charles Ledoux, son parrain. Vers l'année 1633, ses parents quittèrent cette paroisse et s'établirent sur celle de Saint-Jacques, alors habitée principalement par des marins et des commerçants, et y tièrent une hôtellerie : ce qui les a fait qualifier *hôteliers* dans le registre de la paroisse de Villemarie.

(2) De la paroisse de Saint-Jacques de Dieppe, où demeuraient les parents de Charles Le Moyne, sont parties une multitude de familles pour aller s'établir en Canada. Dans le registre de la seule année 1628, on trouve mentionnés des Duhamel, Hardy, Anger, Aubuchon, Dubuc, Godebout, Symon, Davignon, Caron, Dujardin, Bourdon, Boulanger, Léger, Fontaine, Baudry, Le Duc, Brunel, Dufresne, Hébert, Sénécal, Gaudry, Thierry, Duval, Blondel, Gervais, Vallée, Leroy, Lecomte, Lemereher, Dumetz, Godard, Neveu, Lécuyer, Leroux, Dumouchel, etc. Sur la paroisse de Saint-Remy étaient établies des familles des noms de Viger, Cardinal, Gisfard, Duchesne, etc., etc. Dieppe étant alors l'un des principaux ports d'où partaient les navires pour la Nouvelle-France, et où ils arrivaient à leur retour chargés des productions de ce pays, ces relations commerciales devaient naturellement attirer en Canada un grand nombre d'habitants de cette ville, et en mettre beaucoup d'autres en rapport avec les précédents. Aussi voyons-nous qu'en 1647 on avait déjà donné à une rue de Dieppe le nom de *la Pelleterie*, le seul sous lequel elle fût alors connue.

(3) Il serait difficile aujourd'hui de connaître les ancêtres de Charles Le Moyne, et même de suivre et de distinguer entre elles les diverses branches de cette famille à Dieppe, mentionnés dans les registres de l'état civil. Ainsi, dans les années 1615, 1616, 1617, nous y voyons quatre chefs de famille de ce nom : Barthélemy, Antoine, Jean et Pierre Le Moine, et vraisemblablement deux autres encore du nom de Pierre, qui tous eurent des enfants. De 1630 à 1640, nous trouvons, même dans cette petite ville, au moins quatorze chefs de famille du nom de Le Moyne : Thomas, Nicolas, Olivier, Charles, Roger, Jacques-François, Marc-Antoine, deux du nom de Jean, quatre du nom de Pierre, et peut-être un cinquième qualifié *capitaine pour le Roi*, et même un sixième Pierre, exerçant, en 1643, la charge de *procureur*.